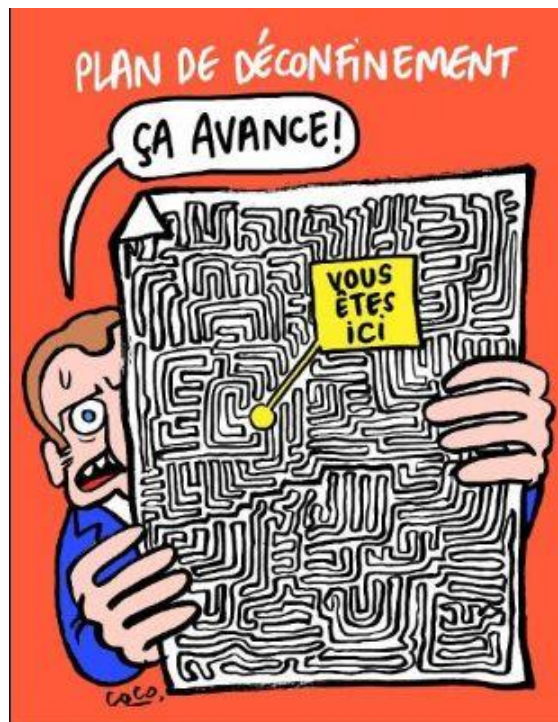


« Restez chez vous  
... avec nous! »



## Sortie du confinement et maladies neuromusculaires : les conseils des médecins

La filière des maladies neuromusculaires Filnemus a publié, dimanche 10 mai 2020, des recommandations pour les malades, leur famille et leurs aidants à compter du 11 mai. Autant de repères pratiques précieux alors que la pandémie n'est pas finie. Ces recommandations constituent des éléments médicaux pour aider à choisir la conduite à tenir, différente selon chaque situation. C'est à chacun de faire ses choix, en fonction de son environnement et de son projet de vie.

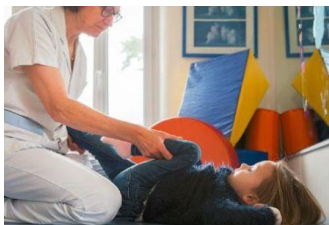
[En savoir +](#)

## ASSISTANTS D'ÉDUCATION AESH

### AESH et reprise scolaire

Tout savoir sur le protocole sanitaire et les missions des AESH pour la reprise dans les écoles et les établissements scolaires à partir du 11 mai 2020.

En savoir +



### Vidéos d'auto- rééducation pour les enfants

Ces vidéos décrivent des auto-exercices réalisés par des kinésithérapeutes et réalisables à domicile par les familles pour pallier au manque de rééducation motrice.

En savoir +



### Infos et conseils : auto-rééducation à domicile pour les adultes

Vous trouverez ci-joints les supports mis à jour pour vous aider dans votre prise en charge à domicile. Votre aidant peut vous soutenir dans cette démarche.

En savoir +

SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DES PERSONNES  
HANDICAPÉES  
Droit  
Égalité  
Partenariat

### Le 11 mai c'est le début du déconfinement

Attention, le Covid-19 est toujours là.  
Le Covid-19 est aussi appelé coronavirus.



Je peux encore avoir le Covid-19.



## Je comprends

C'est quoi le déconfinement ?

### Je comprends le déconfinement (et c'est moi qui choisis...)

A compter du 11 mai, c'est le déconfinement. Qu'est-ce que ça veut dire pour moi qui suis en situation de handicap ? Quelles sont les nouvelles règles à respecter ?

Selon le gouvernement, aucune personne en situation de handicap ne se verra imposer de confinement prolongé : il s'agira d'accompagner le choix des personnes et des familles, notamment au travers d'une communication accessible et adaptée, d'outils d'aide à la décision ainsi que de mesures de soutien renforcées.

Vous trouverez ci-dessous un lien vers les documents produits par le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Handicapées, réalisés par Santé BD, avec l'expertise du Conseil national consultatif des personnes handicapés et l'appui de Santé publique France.

[En savoir +](#)

